



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5042202

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/04/2025 12H13 C:001516 I:15734
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Vendredi 04/04/2025 à 12H13

SDC L'AUBADE EN L'ISLE
S/C CITYA L'HORLOGE
4 RUE MOLIERE
84000 84000 AVIGNON

SELON DEVIS N°

IMMEUBLE : L'AUBADE EN L'ISLE
349 AVENUE VOLTAIRE GARCIN
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Nîmes, le 25 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RES L'AUBADE EN ISLE - 349 AVENUE VOLTAIRE GARCIN
2EME ÉTAGE : MME LAMBERTIN AU 06.21.52.27.48

MOTIF : REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ALIMENTATION D'EAU FUYARDE EN ENCASTRÉ
ENTRE LE COMPTEUR D'EAU DANS LES PARTIES COMMUNES ET L'ARRIVÉE
PRINCIPALE DANS LE LOGEMENT

Votre accord sur notre devis n° 5032138 du 26/03/2025 d'un montant de
1478,50€ HT SOIT 1626,35€ TTC

Donneur d'ordre : Mme S BARBUDA PALOT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 22/04/2025 A 10H15

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC MME LAMBERTIN.
MISE A DISPOSITION D'UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS SPÉCIALISÉS ÉQUIPÉS D'UN
VÉHICULE ATELIER.

COUPURE D'EAU AU COMPTEUR ET VIDANGE DES RÉSEAUX.
FOURNITURE ET POSE D'UNE NOUVELLE CONDUITE D'ALIMENTATION D'EAU EN
MULTICOUCHE DN 20, EN APPARENT SUR COLLIERS MURAUX, Y COMPRIS
PERCEMENT DES CLOISONS POUR LA TRAVERSÉE DU NOUVEAU RÉSEAU, ENTRE LE
PLACARD TECHNIQUE DES COMPTEURS DANS LES PARTIES COMMUNES ET LE PLACARD
DANS LE LOGEMENT.
REBOUCHAGE AU PLÂTRE DES TRAVERSÉES DE CLOISONS.
RACCORDEMENT AU DÉPART DU COMPTEUR D'EAU ET SUR L'ARRIVÉE PRINCIPALE
SOUS LE CHAUFFE-EAU DANS LE PLACARD.
REMISE EN EAU ET CONTRÔLE DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ.
ABANDON DE LA CONDUITE FUYARDE DANS LE SOL.
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER.

OBSERVATIONS :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5042202

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	main d'oeuvre et déplacement	1250,00	1250,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	fournitures	228,50	228,50
TOTAL H.T.			1478,50
T.V.A. a 10,00%			147,85
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1626,35</u>

Valeur en votre règlement comptant



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5042202

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN